



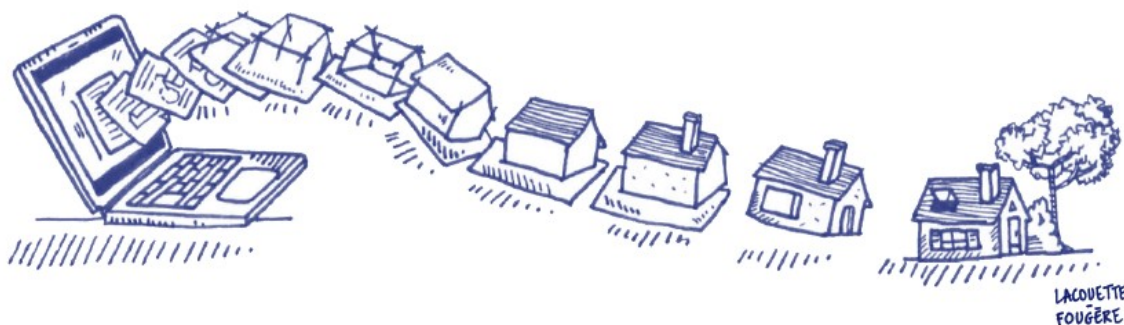
# Vos démarches d'urbanisme en ligne sur le territoire de **VALLEROIS-LORIOZ**

*À partir du 1er janvier 2022, nous serons prêts à recevoir vos demandes de permis de construire, déclaration préalable et certificats d'urbanisme en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.*

*Laissez-vous guider !*

GUIDE

PRATIQUE





## “ J’ai un projet de travaux...

**Certificat d’urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d’aménager, toutes ces demandes doivent faire l’objet d’une autorisation préalable délivrée par la commune avant d’entreprendre les travaux.**

*Pour réaliser vos démarches d’urbanisme, la commune met à votre disposition un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible.*

### Le dépôt en ligne, c’est...



**Un service accessible à tout moment et où que vous soyez,** dans une démarche simplifiée.



**Un gain de temps et d’argent :** plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d’envoyer vos demandes en courrier recommandé.



**Une démarche plus écologique,** grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d’être imprimés en de multiples exemplaires.



**Plus de transparence sur le traitement de vos demandes,** grâce à un circuit entièrement dématérialisé avec tous les acteurs de l’instruction, et des échanges facilités jusqu’à la décision de l’administration.



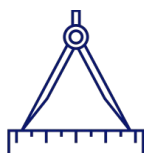
# Comment faire ?

## JE PRÉPARE MON DOSSIER

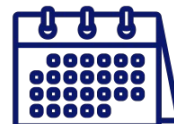
Pour garantir la qualité et la recevabilité de votre dossier, préparez votre demande en vous rapprochant de nos services, qui seront à même de vous guider à chaque étape, notamment pour :



Choisir le formulaire CERFA adapté à vos travaux



Éditer l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction



Anticiper votre calendrier de réalisation

---

## JE LE DÉPOSE EN LIGNE

- *J'envoie mon dossier en ligne à l'adresse mail suivante : [vallerois-loriot@orange.fr](mailto:vallerois-loriot@orange.fr)*
- *Je vérifie que les pièces du dossier sont au format : PDF, JPEG ou PNG. Je joins également à mon dossier un inventaire des pièces qu'il contient.*
- *Je reçois un Accusé d'Enregistrement Electronique pour m'informer que mon dossier a bien été reçu. Puis je recevrai un Accusé d'Enregistrement Electronique sous la forme du récépissé de dépôt papier*

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous. Nos services continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.





A chaque étape de votre projet,  
nos services vous renseignent  
et vous accompagnent.

**Mairie de Valleriois-Lorioz**  
**26 Grande rue**  
**70000 Valleriois-Lorioz**  
**03 84 68 64 10**  
**valleriois-lorioz@orange.fr**

Permanence du secrétariat :  
- Lundi matin de 8h30 à 12h00  
- Jeudi après-midi de 13h00 à 16h30



Les documents disponibles sont sur :  
<https://www.service-public.fr>

- Pour déposer une Déclaration Préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à Permis de Construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes : **cerfa13703\*09**
- Pour déposer une Déclaration Préalable Constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis : **cerfa13404\*09**
- 
- Pour déposer une Demande de Permis d'Aménager comprenant ou non des constructions et/ou des démolitions : **cerfa13409\*10**
- 
- Pour déposer une Demande de Permis de Construire comprenant ou non des démolitions : **cerfa: 13409\*10**
- 
- Pour déposer une Demande de Permis de Construire pour une maison individuelle et / ou ses annexes comprenant ou non des démolitions : **cerfa13406\*10**
- 
- Pour déposer une Demande de Transfert de Permis délivré en cours de validité : **cerfa13412\*09**